

**PROVINCE DE QUÉBEC  
COMMISSION SCOLAIRE DES BOIS-FRANCS  
ÉCOLE L'EAU VIVE  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil d'établissement de l'École L'Eau Vive, tenue le **jeudi 26 novembre 2015 à 19h00** au salon du personnel de l'école La Myriade J.-P.-H.-Massicotte, située au 57, rue Monfette, Victoriaville et à laquelle sont présents :

Madame Fabienne Achermann  
Madame Valérie Cohen-Jonathan  
Madame Françoise Drouin  
Madame Sylvie Fortier  
Madame Geneviève Fréchette  
Madame Janie Hamel  
Madame Caroline Messier  
Madame Alison Rodeck  
Madame Sofia Roy  
Madame Guylaine Simard  
Madame Louise Turcotte  
Monsieur Yan Jodoin  
Monsieur Robin Martel

Était absente :  
Mme Marie-Chantal Brisson

**1.0 OUVERTURE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE**

1.1 Consignation des présences et vérification du quorum  
Il y a quorum.

1.2 Période de questions de l'assistance  
Les questions de l'assistance concernant le point 2, Projet de relocalisation, celles-ci suivent au procès-verbal.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

Madame Sofia Roy propose l'adoption de l'ordre du jour.  
**Unanimement résolu. ADOPTÉ**

CE2-717-1511

**2.0 Projet de relocalisation**

Suite à la rencontre du 19 novembre en présence des parents de l'Eau Vive, madame Paulette S. Rancourt, monsieur Julien Lavallée et monsieur Daniel Sicotte sont présents afin de répondre à certaines questions et amener des précisions quant au processus de consultation. Les principaux points traités et/ou questionnements soulevés sont les suivants :

- Le C.É. devra répondre par un avis aux commissaires sur la proposition présentée: favorable ou défavorable au scénario de 3 classes à Marguerite-Bourgeoys? Il appartient au C.É. de déterminer de quelle façon il souhaite travailler pour formuler l'avis. Il est également important d'expliquer pourquoi le C.É. est favorable ou défavorable à la proposition.

## 2,0 Projet de relocalisation, suite

- Il est important de consulter afin de trouver ce qui est le plus important: Unis dans un même bâtiment, ce qui peut impliquer d'être localisés en périphérie de Victoriaville? -ou- localiser l'Eau Vive à Victoriaville, quitte à être séparés dans plus d'un bâtiment?
- Aucun nom d'école en périphérie ne peut être annoncé pour le moment.
- Si le C.É. mentionne que le scénario de périphérie est trop flou, que des détails supplémentaires sont nécessaires, c'est un avis recevable pour les commissaires.
- Est-ce qu'il y a une limite de kilomètres pour la relocalisation? Non, la périphérie n'est pas déterminée en kilomètres, mais la CSBF est convaincue qu'elle peut relocaliser l'Eau Vive dans une distance acceptable.
- Est-il encore possible que l'Eau Vive soit relocalisée pour la prochaine rentrée, unie, en périphérie? C'est difficile, mais pas totalement impossible.
- Est-ce que le scénario de Marguerite-Bourgeoys pourrait être refusé par le C.É. dans un premier temps, mais qu'après avoir pris connaissance de d'autres scénarios, le C.É. pourrait revenir sur sa décision initiale? Oui, il est possible de le faire savoir à la CSBF.
- La pérennité est importante pour la CSBF. Si elle était assurée dans deux lieux et que ça pouvait influencer le choix de la communauté, il faut le traduire aux commissaires.
- Si le scénario idéal n'est pas réalisable pour la rentrée 2016, peut-on envisager le statu-quo? Un partenariat avec la corporation? Oui, si le montant nécessaire était défrayé en totalité par une autre instance, car la CSBF ne peut réserver aucune somme pour de la location. La CSBF garderait alors l'option de Marguerite-Bourgeoys comme alternative de dépannage au besoin.
- À combien montent les coûts du scénario actuel avec deux classes à l'église baptiste? Environ 30 000\$ annuellement, incluant la location, l'entretien, le chauffage et le déneigement.
- Est-il possible de retarder le délai du 18 janvier pour envoyer l'avis aux commissaires? Oui, si les consultations n'ont pu être tenues, mais plus le délai est allongé, moins il reste de temps pour regarder d'autres options pour l'automne 2016.
- Bien que ce ne soit le souhait de personne, il est toujours possible que le scénario 2016-2017 demeure une solution temporaire.
- Est-ce que la CSBF est allée prendre des informations sur ce qui se vit à Sherbrooke ou à Trois-Rivières? Oui, les directions générales et les présidents de commissions scolaires échangent régulièrement. Ce qui est vécu à Waterville a été abordé et un échange avec madame Corneau, DG à Trois-Rivières, a eu lieu.
- En lien avec les contraintes budgétaires, peut-on prévoir d'autres coupures ou restrictions qui amèneraient d'autres difficultés non prévues à ce jour dans le projet de relocalisation (ex: transport)? Il y a des surprises à tous les ans, il faut travailler avec prudence, mais le Ministère a évalué l'efficacité de la CSBF au niveau du transport à 99,99%, donc il est peu probable que des coupures surviennent à ce niveau.
- Des efforts de 200 M\$ en éducation sont encore à prévoir, les CS n'ont plus de liquidités.
- Si la communauté acceptait 2 bâtisses, est-ce que ce serait deux bâtisses collées, permettant une proximité? Ce n'est pas dans les possibilités présentement, mais il ne faut pas se restreindre dans l'expression des besoins.

## **2,00**     **Projet de relocalisation, suite**

- En périphérie, est-ce qu'on parle d'un bâtiment dédié uniquement à l'Eau Vive, ou d'un partage d'école? On ne peut le dire pour l'instant, il faut regarder pour assurer la pérennité.
- C'est quoi la pérennité? C'est quand une école a une adresse sans que l'on se pose de questions aux 2-3 ans. A titre indicatif, quand la CSBF bouge des bassins de clientèle, elle travaille pour 6-7 ans.
- Au collégial, il existe une programmation scolaire, qui garantit à l'élève de faire en entier le programme auquel il s'est inscrit, est-ce que ça existe dans les CS? Non, il faut avertir une année à l'avance s'il y a une intention de fermeture et faire les consultations prévues par la loi. Cependant, il ne faut pas oublier que pour l'Eau Vive, nous sommes soumis à une dérogation du Ministère, donc si la dérogation n'est pas accordée, le programme peut se terminer.
- Qu'est-ce qui anime la CSBF à garder l'Eau Vive ouverte? C'est la 1<sup>re</sup> question qui s'est posée avec le conseil des commissaires. C'est une question de respect pour une école née du besoin d'une clientèle intéressée par la pédagogie.

Pour la suite de ce dossier, des séances d'étude des commissaires sont prévues les 7 décembre 2015 et 11 janvier 2016. Il serait très aidant pour les commissaires d'obtenir plus de précisions sur ce qui est souhaité par la communauté. Il pourrait être possible d'émettre des souhaits ou recommandations pour la séance d'étude du 7 décembre, avant de tenir la consultation officielle sur le scénario de Marguerite-Bourgeois, attendue pour le 18 janvier 2016.

Les membres du C.É. décident alors de sonder les parents, durant la semaine du 30 novembre. Ainsi, des éléments pourront être communiqués aux commissaires en vue de leur séance d'étude du 7 décembre.

Les membres du C.É. souhaitent que la discussion se poursuive en décembre, avec madame Rancourt et messieurs Lavallée et Sicotte. Les dates du 15 ou du 17 décembre sont retenues, à confirmer.

L'idée de mettre sur pied un comité de travail avec des gens de l'Eau Vive et des membres du conseil des commissaires avait été discutée. Selon monsieur Sicotte, il est cependant trop tôt pour aller de l'avant, il faut que les commissaires aient eu le temps d'en discuter. Monsieur Lavallée rappelle que le C.É. demeure l'interlocuteur principal dans ce dossier et qu'une autre structure pourrait alourdir les travaux. L'important demeure toutefois de conserver des temps d'échange efficaces.

Pour clore ce point, deux membres du personnel prennent la parole. Elles expliquent ce qui a poussé le collège à prendre position dans ce dossier. L'une d'elle lit l'avis qui a été rédigé par le collège, à l'intention des commissaires.

## **3.0**     **Varia**

Aucun point.

**4.0 Levée de la séance**

CE2-718-1511

Monsieur Yan Jodoin propose la levée de la séance à 22h17.  
**Unanimement résolu. ADOPTÉ**

---

Janie Hamel, directrice

---

Fabienne Achermann, présidente

---

Geneviève Fréchette, secrétaire